

EQUIPEMENTEquipement électrique 12 V

Feux de route 2/BOSCH K 11705/6 Avertisseur optique oui
 Feux de croisement Bilux asym. Feux de position 2/ds.phares
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 82 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électr. Lave-glace oui
 Feux arrières 2/HELLA K 23381 Catadioptres 2/sép. 50 mm Ø
 Feux stop 2/combinés Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 2/au centre Plaque forme haute ~~rectang.~~
 Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin
 AV orange latér. - AR orange
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type HANOMAG-HENSCHEL F 20
 Chassis n° _____ (selon véhicule) _____
 Homologation n° CH 0401 01
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 9 (3 avant)
 Poids à vide 1360 Carburant B
CV 8,26
 Charge utile 840 Cylindrée 1622cm³
 Poids total 2200 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

- *) Nombre de places : Le siège central à l'avant ne peut être accordé que pour autant que le levier de c.v. soit rallongé (670 mm depuis l'articulation supérieure et coudé 3 fois) et assuré contre tout déplacement par une goupille.

Lieu et date de l'expertise

SCHLIEREN, 27./30.6.1967
BERNE, 1.11.1969

La commission d'expertise